



City-Pro

Professionnels de Formation

Programme de Formation



Pour nous suivre :



VERIN Formation

FORMATION MONTER, UTILISER ET REALISER LA VERIFICATION JOURNALIERE DES ECHAFAUDES DE PIED (R408)

PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied conformément à la notice technique du fabricant et de hauteur inférieure à 24m, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

PRÉ- REQUIS

Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes et dessins).

Être formé au travail en hauteur.

Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur (port du harnais).

DUREE : 21 H

TARIF : 600€ HT (Inter) / 855€HT par jour (Intra)

CALENDRIER : Nous consulter

LIEU ET ORGANISATION

En Intra ou en Inter sur nos plateaux techniques agréés au sein de nos centres CITY PRO.

Ou en Intra en vos locaux (mise à disposition de votre matériel).

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

En présentiel. Organisation par ateliers pédagogiques. Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.

METHODES ET MODALITES D'EVALUATION

évaluation théorique en fin de formation sous forme d'un QCM. Condition de réussite : 70% de bonne réponse.

évaluation pratique en fin de formation.

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargement par ½ journée ;
évaluation de stage.

Attestation de fin de formation.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilités réduites. Un référent handicap est à votre disposition pour tous aménagements pédagogiques et matériels liés à votre formation :
03.28.64.77.88 – s.lucchez@city-pro.info

REFERENT PEDAGOGIQUE

Alexandre DEBRIL

CONTACTEZ-NOUS

03 28 64 77 88

Tél : ECH 015

ENTREPRISES CONCERNEES

Pour les activités de montage/démontage et de vérification réglementaire, ce dispositif de formation s'applique aux entreprises mettant en œuvre des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24m montés conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de leur propre activité.

LE METIER, LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied conformément à la notice technique du fabricant et de hauteur inférieure à 24m, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

Les objectifs de la formation :

Être capable de monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant.
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied.
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.

CONTENU DE LA FORMATION

Identifier les objectifs et les étapes de la formation : vérification du respect des prérequis, présentation du centre, de l'équipe et des moyens matériels, présentation de la formation, test de positionnement et tour de table.

Les enjeux de la prévention

Les rôles et responsabilités des différents acteurs

La prévention des risques :

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer – rendre compte

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation

L'exploitation de la notice du fabricant

Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent

La préparation du montage

Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied

Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe, en sécurité

La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage

Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs ou modalités d'inscription, merci de nous contacter
Tél : 03.28.64.77.88 ou par courriel : dunkerque@city-pro.info



City-Pro

Professionnels de Formation

Programme de Formation



Pour nous suivre :



VERIN Formation

FORMATION MONTER, UTILISER ET REALISER LA VERIFICATION JOURNALIERE DES ECHAFAUDES DE PIED (R408)

PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied conformément à la notice technique du fabricant et de hauteur inférieure à 24m, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

PRÉ- REQUIS

Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes et dessins).

Être formé au travail en hauteur.

Être formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur (port du harnais).

DUREE : 21 H

TARIF : 600€ HT (Inter) / 855€HT par jour (Intra)

CALENDRIER : Nous consulter

LIEU ET ORGANISATION

En Intra ou en Inter sur nos plateaux techniques agréés au sein de nos centres CITY PRO.

Ou en Intra en vos locaux (mise à disposition de votre matériel).

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

En présentiel. Organisation par ateliers pédagogiques. Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.

METHODES ET MODALITES D'EVALUATION

évaluation théorique en fin de formation sous forme d'un QCM. Condition de réussite : 70% de bonne réponse.

évaluation pratique en fin de formation.

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargement par ½ journée ;
évaluation de stage.

Attestation de fin de formation.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilités réduites. Un référent handicap est à votre disposition pour tous aménagements pédagogiques et matériels liés à votre formation :
03.28.64.77.88 – s.lucchez@city-pro.info

REFERENT PEDAGOGIQUE

Alexandre DEBRIL

CONTACTEZ-NOUS

03 28 64 77 88

Tél : ECH 015

ENTREPRISES CONCERNEES

Pour les activités de montage/démontage et de vérification réglementaire, ce dispositif de formation s'applique aux entreprises mettant en œuvre des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24m montés conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de leur propre activité.

LE METIER, LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied conformément à la notice technique du fabricant et de hauteur inférieure à 24m, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

Les objectifs de la formation :

Être capable de monter, utiliser, réaliser la vérification journalière et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages énumérés ci-dessous :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant.
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied.
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.

CONTENU DE LA FORMATION

Identifier les objectifs et les étapes de la formation : vérification du respect des prérequis, présentation du centre, de l'équipe et des moyens matériels, présentation de la formation, test de positionnement et tour de table.

Les enjeux de la prévention

Les rôles et responsabilités des différents acteurs

La prévention des risques :

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer – rendre compte

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation

L'exploitation de la notice du fabricant

Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent

La préparation du montage

Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied

Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe, en sécurité

La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage

Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs ou modalités d'inscription, merci de nous contacter
Tél : 03.28.64.77.88 ou par courriel : dunkerque@city-pro.info